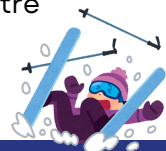




Direction les Alpes Pour un hiver sur les pistes

Cette année les équipes de l'Enfance vous propose de partir en Haute-Savoie à la Chapelle d'Abondance pour découvrir ou redécouvrir la montagne, le ski et le territoire des Alpes. Au programme des journées de glisse et d'amusement entre copains et copines.

SEMAINE N°2



FICHE INFO SÉJOUR

SERVICE POPULATION OUVERT :

Lundi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Jeudi de 13h30 à 18h

Hôtel de ville - Place Henri-Barbusse 91550

Tel : 01.69.38.79.83

Pour tous renseignements :

Enfance : 01.60.48.80.30

DATES À RETENIR :

Dépôt des bagages : **samedi 28 février 2025 de 10h à 11h** à l'école maternelle Victor-Hugo / 40, avenue Victor-Hugo 91550.

Départ : **samedi 28 février 2025 à 22h00**, à l'école Victor-Hugo (rendez-vous à 21h)

Retour : **samedi 07 mars 2025 vers 8h00**, à l'école Victor-Hugo

Réunion d'informations : La date vous sera communiquée après l'inscription finale.

PRÈS-INSCRIPTION UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE :

Du **mardi 1er octobre (08h30)** au **lundi 09 octobre 2025 (23h59)** : un accusé de réception informant de la prise en compte de la demande sera adressé à la famille.

Tirage au sort : si le nombre des pré-inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, la validation des inscriptions s'effectuera après tirage au sort **le jeudi 16 octobre 2025 à 19h00 à l'Espace Eric-Tabarly.**

La présence d'un représentant légal de l'enfant ou d'une personne adulte le représentant est souhaitée ; en cas d'absence, la famille s'engage à ne pas contester le résultat du tirage.

TARIFS DU SÉJOUR :

Paraysiens : de 87.36 € à 174.72 € selon la tranche du barème dégressif. (Fournir le n° d'allocataire de la CAF pour le calcul du quotient familial).

Hors-commune : 436.80 €

Une liste d'attente est établie pour les enfants hors-commune.

Paiement auprès du Service Population :

- en espèces, chèque à l'ordre du Trésor Public ou carte bleue (plusieurs paiements possible)
- prélèvement automatique (paiement en 3 fois possible)
- pour ce séjour les bons CAF 2025 ne pourront pas être utilisés

Paiement via le Portail Famille : carte bleue (en une seule fois uniquement).

Le séjour devra être réglé 10 jours avant le départ.

Aucune pré-inscription ne sera prise par téléphone, ni auprès du Service Population.

LE JOUR DU DÉPART :

Il vous sera demandé avant la prise en charge de votre enfant :

- Carte nationale d'identité ou passeport au nom de l'enfant, pas de copie.
- Argent de poche (cas échéant)

ASSISTANCE AUX PERSONNES :

Pendant le séjour, si votre enfant est malade les frais médicaux seront avancés par la collectivité.

La prise en charge du remboursement en cas d'accident durant le séjour dépendra des causes de l'accident, un rapport (ou déclaration d'accident) sera nécessaire.

En effet, si :

Tiers responsable = mise en relation des assurances des différentes parties

Seul = assurance de la famille

Responsabilité Ville = assurance de la mairie

- Vous devrez aussi souscrire à une assurance extra-scolaire.

SANTÉ :

Afin d'éviter tout risque sanitaire, le directeur et l'organisateur se réservent le droit de ne pas autoriser le départ d'un enfant si celui-ci est atteint d'une maladie infectieuse potentiellement transmissible telle que définie dans l'arrêté interministériel du 03 mai 1989. S'ajoutera, la maladie de la gastro-entérite qui peut pénaliser le bien-être de tous et l'ensemble du séjour.

Si votre enfant est porteur d'une allergie alimentaire ou d'une pathologie, il est nécessaire d'en avertir immédiatement la mairie lors du dépôt du dossier. Un rendez-vous entre la famille et le directeur.rice sera nécessaire pour échanger ensemble sur les conditions d'accueils.

OBJETS CONNECTÉS :

Les connexions à la nature et à la vie collective étant notre priorité, nous vous informons que les téléphones portables, montres connectées et tablettes sont interdits durant les séjours organisés par le service Enfance.

Nous comptons sur les familles pour respecter cette règle de vie, dans l'inventaire des valises.

DÉSISTEMENT :

En cas de désistement, il vous sera retenu : 25 % entre 21 à 30 jours avant le départ, 50 % entre 15 à 20 jours, 100 % entre 0 à 14 jours, sauf présentation d'un certificat médical de contre-indication à la participation au séjour. En cas de désistement entraînant un remboursement, un délai de traitement de 3 mois sera nécessaire (retrouver toutes les modalités de paiement et d'annulation dans la « Charte des paiements » téléchargeable sur le Portail Famille.

PIÈCES À FOURNIR (UNIQUEMENT APRÈS VALIDATION ET VIA LE PORTAIL FAMILLE) :

- ☐ Décharge médicale dûment signée
- ☐ Fiche niveau ski
- ☐ Fiche de renseignements sanitaire à **mettre à jour** via le portail famille selon la procédure + transmettre carnet de santé et photo récente de l'enfant/ado. (Tuto sur l'onglet documents du Portail)
- ☐ Photocopie de l'attestation vitale sur laquelle figure l'enfant (Valable sur la période du séjour)
- ☐ Attestation de Responsabilité Civile au nom de l'enfant
- ☐ N° allocataire CAF Essonne ou Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (Si le coefficient n'a pas encore été calculé)
- ☐ PAI (le cas échéant) ou formulaire de traitement d'appoint dûment complété

Attention : Tout dossier incomplet au 06 novembre 2025 entrainera l'annulation de l'inscription de votre enfant.

TROUSSEAU HIVER

	NATURE	QUANTITÉ DEMANDÉ	QUANTITÉ FAMILLE	INVENTAIRE D'ARRIVÉE	INVENTAIRE DE RETOUR
Dans ta trousse de toilette et Hygiène	SERVIETTE DE TOILETTE (1 GRANDE + 1 PETITE)	1 + 1			
	SAC À LINGE SALE	1			
	PAQUETS DE MOUCHOIRS GEL DOUCHE OU SAVONNETTE CORPS SHAMPOING + DENTIFRICE + BROSSE À DENTS PEIGNE / BROSSE ÉLASTIQUE, BANDEAU, BARRETTE... CRÈME HYDRATANTE + STICK À LÈVRES, PROTECTION FÉMININE...	1 de chaque et au besoin			
Linge de corps	SOUS-VÊTEMENT	7 + 1 sur l'enfant			
	PAIRE DE CHAUSSETTES	7 + 1 sur l'enfant			
	TEE-SHIRT OU MAILLOT DE CORPS	7 + 1 sur l'enfant			
Vêtement d'intérieur	PANTALON DE JOGGING OU LEGGING	4 + 1 sur l'enfant			
	PULLOVER, POLAIRE OU SWEAT	4 + 1 sur l'enfant			
	PYJAMA (ADAPTER SI ÉNURÉSIE)	2			
	VESTE CHAUDE POUR LE SOIR / ROBE DE CHAMBRE	1			
	JEANS	2			
	TSHIRT MANCHES LONGUES AVEC OU SANS COL	4			
	TENUE DE BOUM	1			
Séjour Neige/Ski	VESTE DE SKI + MANTEAU	1			
	LEGGING (SOUS COUCHE POUR METTRE EN DESSOUS DE LA TENUE DE SKI)	3			
	PANTALON DE SKI	2			
	CHAUSSETTES DE SKI	5			
	PAIRE DE LUNETTES DE SOLEIL ET MASQUE DE SKI (PAS DE VERRES JAUNES)	1 + 1			
	PAIRE DE GANTS DE SKI (IMPERMÉABLES)	1 + 1			
	TOUR DE COU (PAS D'ÉCHARPE) + BONNET	1 + 1			
Sur tes pieds	CHAUSSURES POUR LA SOIRÉE "BOUM"	1			
	PAIRE DE BASKETS POUR LE SPORT	1			
	PAIRE DE BOTTES DE NEIGE	1			
	PAIRE DE CHAUSSONS	1			



DANS LE SAC À DOS :
 1 ENVELOPPE TIMBRÉE (MAX)
 1 GOURDE
 1 LAMPE TORCHE
 DOUDOU(S)
 PETITS JEUX, LIVRES...
 APPAREIL PHOTO

LE MATÉRIEL DE SKI
 SERA ENTièrement
 FOURNI
 (CHAUSSURES,
 CASQUE, SKI,
 BÂTONS)



**L'inventaire fourni est à titre indicatif - Il est recommandé d'éviter les objets de valeur pendant votre séjour.
 Rangez cet inventaire à l'intérieur de la valise et choisissez des vêtements appropriés à la vie en collectivité.
 Chaque élément du trousseau et chaque bagage doivent être étiquetés au nom et prénom de l'enfant.**